



**Défi**

**PROGRAMME  
COMMUNAL**

**SAMBREVILLE  
2018**

## Partage des valeurs de chacun de nos candidats :

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier de l'attention que vous portez à DÉFI et à son programme. Vous faites sûrement partie des personnes, de plus en plus nombreuses, qui portent un regard attentif à la politique locale et/ou nationale.

En effet, les récents événements qui secouent la politique belge au sens large, nous amènent à remettre en question les anciens clivages. En parcourant ce document, nous espérons pouvoir répondre à toutes vos questions de manière claire, simple et précise. Bonne lecture !

En trois mots, les idées fondamentales de notre mouvement politique :

### « Mais que veut dire DÉFI ? »

- Soutenir DÉFI, c'est être **Démocrate** : nous souhaitons redonner la parole au citoyen car nous croyons aux principes fondamentaux de la démocratie. Nous promouvons une société où la démocratie doit être représentative mais aussi directe, par la consultation du citoyen. Nous souhaitons des représentants qui montrent l'exemple, qui gèrent efficacement, et de manière éthique.
- Soutenir DÉFI, c'est être **Fédéraliste** : nous souhaitons que nos enfants puissent grandir dans une Belgique unie, fédérale et apaisée. Nous voulons unir plutôt que diviser. Il est temps de fédérer les forces vives de notre pays.
- Soutenir DÉFI, c'est être **Indépendant** : nous ne nous reconnaissons plus dans les anciens clivages qui ont structuré la vie politique belge pendant de trop nombreuses années. Voter DÉFI, c'est mettre fin aux hégémonies socialistes, libérales et chrétiennes. Être indépendant, c'est privilégier les faits et la science au dépend des groupes de pression et des lobbies.

**Libéralisme social** et Laïcité sont les bases de notre engagement politique.

DÉFI promeut le modèle de l'interculturalité, le partage d'un socle de valeurs communes, transmises par l'enseignement et une politique d'accueil individualisée. Respecter les origines de chacun, accepter les valeurs communes de la démocratie et de la citoyenneté pour un « Mieux vivre ensemble ».

En outre, DÉFI s'engage, en vue des prochaines élections locales, à renforcer l'efficacité et la qualité des services à la population, le soutien au réseau associatif local, les solidarités sociales, la participation des citoyens à la décision politique communale, la rigueur et l'exemplarité dans la gestion publique et la promotion de projets innovants pour dynamiser la vie communale.

Les évènements de ces derniers mois qui ont montré la déficience de notre appareil de gouvernance publique appellent à une réaction forte.

Les scandales de Publifin ou du Samu social ont révélé une dérive collective et fondé une exigence plus forte en matière d'éthique de la gestion publique dans le chef des citoyens, qui ont vu leur confiance ébranlée dans nos institutions et ce à juste titre.

Fiers des valeurs de DÉFI, parti existant depuis plus de 50 ans, nous représentons le seul parti propre de tout scandale et prônant la **BONNE GOUVERNANCE**

## **Déontologie :**

L'exercice à titre gratuit des mandats dérivés des fonctions de bourgmestre, échevin ou président de CPAS (ex : conseil de Police, ASBL communales ou para communales) et l'exercice du mandat d'administrateur dans une intercommunale au titre de représentant de la commune devant être rémunéré de façon stricte et limitée (exemple: 150 euros maximum par réunion)

Le **décumul intégral** des mandats exécutifs communaux (bourgmestre, échevin, président de CPAS) avec celui de député ; cette mesure doit permettre à ces élus de se consacrer pleinement à leur mandat et d'en assumer les responsabilités qui y sont associées.

Recrutement transparent et objectif du personnel communal et la sélection par concours (et non plus sur base de l'examen) car ce dernier entraîne un classement auquel l'autorité ne peut déroger, contrairement à l'examen, où l'autorité publique choisit au grand choix parmi les candidats ayant réussi.

Création d'un cadre transparent des dépenses de fonctionnement du cabinet du bourgmestre. Au besoin, le citoyen pourra consulter ces données en libre accès via les différents canaux de communication mis à sa disposition.

## Transparence :

Le citoyen se plaint à juste titre d'être souvent éloigné des décisions politiques ; cette distance entre la société civile et le monde politique peut conduire à l'indifférence, à l'incompréhension, voire à des tentations extrémistes.

La commune doit constituer le premier rempart contre ces dérives potentielles de la démocratie.

Associer le citoyen à la prise de décisions passe tout d'abord par donner les clés de compréhension du fonctionnement politique dans la commune et de son administration.

Il s'agira notamment de pratiquer systématiquement la publicité des décisions politiques grâce à tous les canaux de communication (site internet, lettre d'information communale, page Facebook...) en permettant aux citoyens et aux associations d'interpeller les responsables politiques en leur facilitant l'accès à l'information relative au droit d'interpellation et d'organiser régulièrement une évaluation objective des politiques mises en place.

Ainsi, par exemple, DéFI Sambreville propose la création d'un **cadastre des ASBL** ressortant du pouvoir communal.

**La transparence des coûts**, l'explication de la finalité des travaux engagés par le pouvoir communal et surtout leur publicité sur le site web de la commune sont également des éléments impératifs.

DéFI Sambreville propose également la tenue de **consultations populaires** pour des sujets impactant le cadre de vie et le bien-être des citoyens. DéFI s'engage en outre à respecter l'avis de la population découlant de ces consultations.

Ces consultations pourront être soumises par le citoyen lui-même via des mécanismes de pétitionnement. Chaque habitant aura le pouvoir de soumettre une question dont il aura choisi la formulation, et au delà d'un nombre suffisant de signatures, l'administration communale aura l'obligation d'apporter une réponse sous forme de consultation populaire et/ou budget participatif. Par ce mécanisme, nous stimulons **l'initiative populaire** et l'engagement citoyen.

Création d'un poste de **médiateur** entre le pouvoir communal et les citoyens sambrevillois.

## **Sécurité Publique :**

Renforcement des interventions de la police dans la résolution des problèmes quotidiens tels que salissures, stationnement gênant, circulation, gestion des chantiers, nuisances sonores.

DÉFI insiste sur le **renforcement de la présence des policiers de quartier**. Ces derniers doivent être connus et reconnus par la population locale. Soutenir la création de comités de vigilance dans les quartiers, encadrés par la police.

Garantie d'une présence rassurante et visible aux abords des écoles, parcs et lieux publics animés ainsi que les marchés et autres brocantes. **Installation de caméras de surveillance dans tous les endroits sensibles.**

**Tolérance Zéro pour toutes formes d'incivilités** et augmentation de l'amende administrative, avec double amende en cas de récidive.

Imposition par les agents sanctionneurs de travaux d'intérêt général en rapport avec l'incivilité commise (ex : dépôts clandestins, déjections canines, vandalisme, etc.).

## **Mobilité :**

Les citoyens expriment régulièrement leur mécontentement quant au mauvais état des voiries.

**A fortiori dans les quartiers moins urbains.**

Cesser le développement insensé de coussins berlinois sur une même rue, de casses-vitesses en tous genres...

Envisager la révision de décisions antérieures et enlèvement de ce type de matériel superflu.

Implémentation de radars fixes où trop souvent des vitesses excessives et dangereuses sont maintes fois constatées tant par la police que, hélas, les riverains dans l'impossibilité de laisser leurs enfants sortir inaccompagnés sur la voirie.

Sensibilisation des usagers les plus vulnérables (notamment les enfants) aux dangers de la route et l'intensification de la lutte contre l'insécurité routière.

Transformation complète du parc automobile communal actuel en véhicules propres.

Encouragement de la mobilité douce au niveau des administrations communales (voitures/ vélos électriques) et pour accéder à l'école (création de réseaux cyclistes ou pédestres pour écoliers).

Amélioration de l'accessibilité à l'espace public pour les personnes à mobilité réduite (trottoirs surbaissés, potelets protecteurs, revêtements du sol, passages piétons, éclairage public) et le respect de l'obligation des 3% de places de parking pour les PMR.

Pour rendre les centres de Tamines et Auvélais attractifs : **passage en « Zone Bleue » pour tout le centre-ville.**

Cadastrer les sentiers communaux et pourvoir régulièrement à leur nécessaire entretien

Rénovation des trottoirs et création de pistes cyclables afin d'assurer un meilleur confort des cheminements piétons et des cyclistes.

## **Finances Communales :**

Au vu des budgets de Sambreville, proposition du partage de l'investissement avec les communes voisines de certaines infrastructures telle la piscine communale. En bonne concertation.

Gestion de la dette et des emprunts mais aussi des liquidités. Les unes coûtent encore assez peu en termes d'intérêts, les autres ne rapporteront encore pas grand-chose durant plusieurs années... Appliquer tant qu'il en est encore temps une gestion « financière » tenant compte des facteurs macroéconomiques.

Recours plus fréquent aux partenariats public-privé dans le cadre de projets communaux de construction ou de rénovation, qui constitueraient une économie par rapport à d'autres formes de financement.

Exigence auprès de l'Etat Fédéral d'un financement correct des CPAS, en intervenant à 65% dans les RIS (Revenus d'Intégration Sociale) pris en charge par le CPAS afin de ne plus pénaliser les communes.

La mise en place de synergies plus fréquentes entre les communes et la Province sur le modèle de la supracommunalité : l'idée consiste à co-financer par la Province et des communes des projets visant à structurer les territoires de la Province. C'est ainsi que deux communes au moins déposent un projet commun, s'inscrivent sur une durée minimale et s'associent à l'institution provinciale en fonction des axes prioritaires de la Province.

## **Economie locale:**

Restituer à l'autorité communale sambrevilloise la responsabilité du développement et de la pérennisation du commerce en centre-ville :

DéFI Sambreville entend créer un contexte favorable aux commerces sur le plan de l'accessibilité, de la propreté publique, de la fiscalité, de la sécurité, de l'éclairage public ou encore du mobilier urbain.

Veiller à stimuler les projets de développement local, à améliorer les synergies entre les employeurs et les entreprises locales.

**Maintien du commerce de proximité** dans les centres urbains face aux centres commerciaux et retails parks qui se mettent en place en périphérie de notre commune. La complémentarité de ces deux dynamiques doit toutefois être privilégiée.

Création d'un guichet d'économie locale qui **accompagnera individuellement** les entrepreneurs locaux qui débutent en leur proposant une série des services (exemple : conseil juridique, réalisation d'un plan financier, recherche de financement, mise à disposition de locaux à loyers modérés...).

Exploitation de nouveaux gisements d'emplois en soutenant la création d'emplois de proximité dans des domaines variés en fonction des besoins de la population locale (circuits courts, espaces verts, aide aux personnes...).

Mise en place d'une **fiscalité communale adaptée** aux entreprises et aux petits commerces. Cela passe également par la **redynamisation du site de Saint-Gobain** en apportant toute l'aide nécessaire aux entreprises déjà présentes sur le site. (accès, impétrants)

Collaboration régulière et réelle avec les associations de commerçants.

Développement de nouveaux marchés pour répondre à de nouvelles demandes (bio, nocturne...).

Acquisition par la commune, dans la mesure des moyens budgétaires disponibles, de cellules commerciales vides dans les centres-villes afin de le proposer, à un tarif avantageux, à de jeunes commerçants débutants.

## **Santé et Sport :**

Les soins de santé sont aussi l'une de nos priorités.

En effet, il nous semble important de faciliter l'accès aux soins d'urgence par une meilleure information aux patients, ce qui permettra une **meilleure orientation**.

Nous sommes désireux de mettre en place un programme adapté en matière de prévention de soins à la santé en milieu scolaire.

La santé passe aussi par l'activité physique. C'est pourquoi, l'accès au sport pour tout un chacun doit être facilité tant financièrement que pratiquement.

Nous voulons favoriser l'accès aux soins de santé avec une **meilleure information** et orientation des patients vers nos différentes structures médicales d'urgence. Pour ce faire, nous voulons **augmenter l'offre** et l'accessibilité aux taxis sociaux et promouvoir une meilleure information à la population sur les aides médicales d'urgence qui leur sont offertes.

**Nous voulons mettre en place un programme de prévention scolaire en matière de soins de santé.** Pour ce faire différentes pistes sont proposées :

- ◆ **Inclure dans le cursus scolaire des cours d'hygiène de vie.**

Par exemple en leur enseignant ce qu'est un bon et un mauvais aliment, en leur expliquant ce qu'est la graisse, les glucides et les protéines.

Leur faire comprendre qu'il faut faire correspondre leur besoin à leurs dépenses.

Leur expliquer les bienfaits du sport.

Leur montrer les conséquences d'une mauvaise hygiène de vie à long terme, à savoir le diabète, les maladies coronariennes...

Tout cela sur du long terme et non pas, comme ce l'est aujourd'hui, une séance de cours sur l'année.

- ◆ Apprendre aux écoles à bien cuisiner les repas chauds distribués à la cantine.

- ◆ Supprimer les distributeurs de « crasses » au profit d'aliments sains.

- ◆ **Installer des fontaines d'eaux dans les écoles.**

- ◆ **Faire une distribution de fruits frais et bio dans les écoles issus d'une agriculture de proximité.** Il faut savoir qu'en Wallonie une enveloppe de



1.366.200 euros est allouée pour ce poste dont 958.800 euros payés par l'Europe. Le reste pourrait être pris en charge par la Wallonie. Il faudrait également en faciliter les démarches administratives.

Nous aimerions faciliter et promouvoir l'accès au sport par exemple en mutualisant les infrastructures sportives existantes mais aussi en utilisant au mieux le budget consacré. Cela passe par un **rééquilibrage dans l'attribution des subsides en faveur de TOUS les clubs sportifs.**

## **Culture et Tourisme :**

Pour nous, la culture est un puissant facteur d'émancipation sociale. Elle représente un outil fondamental permettant l'épanouissement individuel, l'émancipation et le renforcement des liens sociaux.

Nous avons la chance, à Sambreville, de bénéficier d'un centre culturel local (Crac's) dont la compétence et le professionnalisme sont connus et reconnus dans toute la région. Notre centre culturel bénéficie d'une infrastructure de qualité au service de toutes et tous. Nous souhaitons poursuivre la dynamique positive autour de la culture à Sambreville en défendant la reconnaissance et le financement des activités culturelles par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il est évident que nous devons rester captif en termes de subsides culturels, à l'image des efforts qui ont été faits pour attirer les fonds européens pour la reconversion économique de notre territoire.

En matière touristique, nous devons être conscient du potentiel que représente notre commune et mettre en avant ses nombreux atouts :

- l'amélioration de la signalisation vers le centre-ville et les lieux touristiques (institution communale, office du tourisme, lieux importants).
- la création d'un portail internet entièrement dédié aux activités culturelles et touristiques de la commune. Et pourquoi pas, à terme, une application sur smartphone qui permettrait des circuits guidés par GPS et des visites virtuelles de lieux marquants.
- l'amélioration de la propreté des lieux touristiques, avec une attention particulière aux bords de Sambre.
- l'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

## **Logement :**

En matière de logement, avant d'envisager la construction de logements publics/sociaux, il convient d'optimiser nos ressources via une lutte contre les logements inoccupés.

Création de nouveaux logements petits, fonctionnels, notamment en partenariat avec le secteur privé.

**Remboursement partiel progressif des centimes additionnels communaux au précompte immobilier** pour une habitation nouvellement acquise ou construite sur le territoire de la commune.

Intensification de la lutte contre les immeubles inoccupés et /ou à l'abandon, notamment par la mise en place de règlements-taxes communaux et au besoin exproprier les propriétaires coupables d'inertie.

## **Aménagement du territoire :**

L'aménagement du territoire doit avoir pour objectif au niveau communal de figer le territoire et de stopper l'expansion urbanistique des communes opérée au détriment des terres agricoles.

Cette densification favorisera l'émergence d'habitats plus adaptés tant aux enjeux environnementaux qu'aux besoins et moyens des plus jeunes, premières victimes de l'envolée des prix de l'immobilier et de la persistance des modèles de logements hérités du siècle dernier.

La préservation du petit patrimoine doit être encouragée.

## **Energie et Environnement :**

Concernant l'énergie, la commune doit jouer son rôle d'exemple en réduisant sa propre consommation d'énergie et en soutenant les citoyens dans leurs efforts en la matière. Au-delà des économies financières, cette dynamique soutiendra la lutte contre les dérèglements climatiques. Par ailleurs, les autorités communales doivent veiller à une meilleure information et protection des citoyens, afin de préserver leur accès à l'énergie et leur pouvoir d'achat.

Poursuivre la **rénovation des bâtiments publics** (administrations, écoles ...) avec un accent particulier mis sur les économies d'énergie.

Poursuivre l'amélioration de l'éclairage public (LED) qui est également une priorité tant en termes de sécurité publique qu'en termes d'attrait touristique, combiné avec une approche rationnelle de l'énergie.

Encourager le développement de poulaillers collectifs afin de réduire l'empreinte déchets.

Mettre en place un système de récolte d'eaux de pluie pour alimenter les bâtiments publics afin d'épargner l'eau de distribution.

L'utilisation de produits de nettoyage respectueux de l'environnement pour remplacer progressivement les pesticides dans l'espace public.

## **Bien-être animal :**

Attraction d'une institution sur le territoire communal (croix bleue, sans collier, ...).

**Création d'une ASBL proposant une pension à prix coûtant pour animaux de compagnie.** (hospitalisation, vacances, ...)

**Octroi d'une aide afin de pourvoir aux soins des animaux de compagnie** des personnes âgées, malades ou défavorisées.

Meilleure attention policière quant au bien-être des plus grands animaux situés sur le territoire communal (chevaux, ...).

## **Enseignement et petite enfance :**

Création de rencontres intergénérationnelles afin d'apprendre du savoir de nos aînés, (histoire locale, couture, ateliers pâtisseries et cuisines, ...).

Offrir la gratuité des garderies scolaires matin et soir.

Renforcement du contrôle de l'absentéisme scolaire.

Utilisation des « jours blancs » à des fins solidaires, aides, secourisme, ...

Amélioration de l'accueil des 0-3 ans grâce à des aides financières (à l'instar des communes périphériques), éveil à la lecture, à la musique, ...

**Ouverture d'une crèche 24h/24** notamment pour les familles monoparentales et/ou pour les parents travaillant tard ou à pauses.

**Création d'aires de jeux** pour les enfants accessibles dès le plus jeune âge. Ces espaces seront conçus avec des matériaux solides et durables.

ARRETONS DE VOTER COMME NOS GRANDS PARENTS  
**VOTONS POUR NOS ENFANTS !**

**Défi**